

## En 2015, la formation continue universitaire a délivré près de 100 000 diplômes

► Les établissements d'enseignement supérieur publics (les universités, les écoles et le Conservatoire national des arts et métiers – CNAM) ont accueilli près de 460 000 stagiaires en formation continue, en 2015. La durée moyenne des stages s'élève à 152 heures, dont 122 de nature pédagogique et 30 en stage pratique.

95 800 diplômes ont été délivrés en formation continue dont près des deux tiers sont des diplômes nationaux. C'est ainsi 12 % des titres nationaux qui sont délivrés en 2015 en formation continue ; + 1 point par rapport à 2014.

Trois groupes de spécialités de formation regroupent plus d'un stagiaire sur deux : les « Services aux personnes » (24 %), les « Sciences humaines et droit » (18 %) et les « Échanges et gestion » (15 %).

Joëlle Grille • DEPP-A1

► En 2015, la formation continue de l'enseignement supérieur public (universités et leurs composantes, écoles d'ingénieurs et Conservatoire national des arts et métiers – CNAM) a concerné 460 000 stagiaires ► **fig.1** ci-dessous et **fig. 2** en ligne. Elle a dispensé 70 millions d'heures, dont 56 millions hors stage pratique, pour un chiffre d'affaires de 445 millions d'euros. Par rapport à 2014, le nombre de stagiaires diminue de 3 % et le chiffre d'affaires de 1 %, alors que le nombre total d'heures pédagogiques dispensées hors stage pratique augmente de 2 %. Cela a pour conséquence d'augmenter la durée moyenne des stages, qui passe de 148 à 152 heures en incluant les heures de stage (+ 3), et de 117 à 122 heures pour la durée des heures pédagogiques en centre (+ 4).

### Diminution du nombre des stagiaires mais augmentation du nombre des inscrits salariés

Dans les universités et leurs composantes (dans la présente note, ce terme recouvre également les IUT, INP et UT ; ► **Source, champ et définitions** page 4), le nombre des stagiaires de la formation continue

diminue de 2 % pour atteindre 358 200 stagiaires ► **fig. 3** page 2. Le nombre des stagiaires salariés, soit 4 stagiaires sur 10, augmente de 4 % (3 % pour les salariés au titre du plan de formation de l'entreprise et 10 % pour les contrats de professionnalisation). Le nombre des demandeurs d'emploi diminue de 3 % : - 8 % pour les demandeurs d'emploi pris en charge contre + 13 % pour ceux qui ne bénéficient pas d'aide pour leur formation. Le nombre des particuliers inscrits à leur initiative, hors inter-âges, diminue de 9 % et celui des actifs non-salariés de 18 %. En 2015, dans les universités, le nombre d'heures en formation continue augmente de 1 %. Les universités ont ainsi dispensé 39 millions d'heures pédagogiques ; 51 millions en incluant les heures de stage. La durée moyenne des formations à l'université gagne 3 heures en face-à-face (110 heures) et reste stable en incluant les stages pratiques (142 heures). Toutefois, la durée moyenne des formations accuse de fortes différences par types de publics. Les 102 300 stagiaires inscrits au titre du plan de formation de leur entreprise perdent 5 heures par rapport à 2014. Les demandeurs d'emplois aidés gagnent 13 heures. La durée moyenne des formations suivies par les

### 1. Évolution de la formation continue dans l'enseignement supérieur entre 2014 et 2015

	Chiffre d'affaires (millions d'euros)		Stagiaires (milliers)		Heures-stagiaires pédagogiques en centre (millions)		Heures-stagiaires avec stage pratique (millions)		Durée moyenne des formations en centre		Durée moyenne des formations avec stage pratique	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Universités (IUT inclus), INP et UT	286	294	367	358	39	39	52	51	107	110	142	142
Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques	36	32	19	19	2	2	3	3	105	105	156	158
<b>Sous-total</b>	<b>322</b>	<b>326</b>	<b>386</b>	<b>377</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>55</b>	<b>54</b>	<b>104</b>	<b>109</b>	<b>142</b>	<b>143</b>
CNAM et centres régionaux associés	128	119	86	83	15	15	15	16	174	181	174	193
<b>Total</b>	<b>450</b>	<b>445</b>	<b>472</b>	<b>460</b>	<b>56</b>	<b>56</b>	<b>70</b>	<b>70</b>	<b>117</b>	<b>122</b>	<b>148</b>	<b>152</b>
Évolution 2014-2015 (%)		- 1		- 3		0		0		4		3

Remarque : dans ce tableau, un stagiaire équivaut à une personne.

Champ : France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française.

Source : MEN-MESRI-DEPP, enquête n° 6.

Réf. : Note d'information, n° 17.22. © DEPP

particuliers (hors publics inter-âges) augmente de 10 heures et celles suivies par les non-salariés de 11 heures.

À l'université, l'enseignement à distance concerne 17 800 stagiaires en 2015, soit 6 % de plus qu'en 2014 ► **fig. 4** en ligne. Quinze universités réunissent, à elles seules, les trois quarts des stagiaires bénéficiant d'une formation à distance (FOAD) à l'université.

Par ailleurs, douze universités et le CNAM ont réalisé 682 bilans de compétences pour un total de 14 000 heures-stagiaires ► **fig. 5** en ligne.

### Un tiers des stagiaires à l'université préparent un diplôme national

En 2015 comme en 2014, un tiers des stagiaires inscrits en formation continue dans les universités suivent une formation menant à des diplômes nationaux ou à des titres inscrits sur demande au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ► **fig. 6** ci-dessous. La durée moyenne de ces formations diplômantes perd 11 heures et atteint 310 heures en 2015 (stage inclus). La part des inscriptions à un diplôme d'université (DU) est de 21 % (- 1 point), avec une durée moyenne

de 110 heures (stage inclus). La part des inscrits pour les formations courtes, hors conférences culturelles, reste stable avec un quart des inscrits avec une durée moyenne de 31 heures. 18 % des stagiaires suivent des conférences culturelles inter-âges, pour une durée moyenne de 29 heures ► **fig. 7** en ligne.

### 95 800 diplômes délivrés au titre de la formation continue

En 2015, 95 800 diplômes ont été délivrés au titre de la formation continue organisée par les établissements publics d'enseignement supérieur (y compris les diplômes complets dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience – VAE). Le nombre de diplômes délivrés augmente de 9 %, augmentation de 8 % du nombre de diplômes nationaux et de 10 % des diplômes d'université ► **fig. 8** page 3. Les universités contribuent à 89 % de l'ensemble, le CNAM à 10 % et les écoles d'ingénieurs à 1 %. Un peu moins des deux tiers des diplômes délivrés sont des diplômes nationaux.

Les diplômes nationaux délivrés en formation continue représentent 12 % de l'ensemble des diplômes nationaux délivrés, tous types de formation confondus, initiale ou continue, soit un point de plus par rapport à 2014.

### 3. Répartition des stagiaires et des heures-stagiaires dans les universités selon les types de publics en 2015

	Stagiaires	Part des stagiaires (%)	Heures-stagiaires en centre	Durée moyenne de formation en centre (h)
Plans de formation de l'entreprise	102 285	28,6	7 129 017	70
Congés individuels de formation	8 520	2,4	1 854 258	218
Contrats de professionnalisation	28 549	8,0	7 554 055	265
<b>Ensemble Salariés</b>	<b>139 354</b>	<b>38,9</b>	<b>16 537 330</b>	<b>119</b>
Demandeurs d'emploi aidés	26 471	7,4	5 298 115	200
Autres demandeurs d'emploi	11 682	3,3	2 536 192	217
<b>Ensemble Demandeurs d'emploi</b>	<b>38 153</b>	<b>10,7</b>	<b>7 834 307</b>	<b>205</b>
Particuliers	91 835	25,6	11 047 140	120
Particuliers : publics inter-âges	61 778	17,2	1 767 573	29
<b>Ensemble Particuliers</b>	<b>153 613</b>	<b>42,9</b>	<b>12 814 713</b>	<b>83</b>
Actifs non salariés	27 115	7,6	2 272 349	84
<b>Ensemble particuliers et non salariés</b>	<b>180 728</b>	<b>50,4</b>	<b>15 087 062</b>	<b>83</b>
<b>Total</b>	<b>358 235</b>	<b>100,0</b>	<b>39 458 699</b>	<b>110</b>

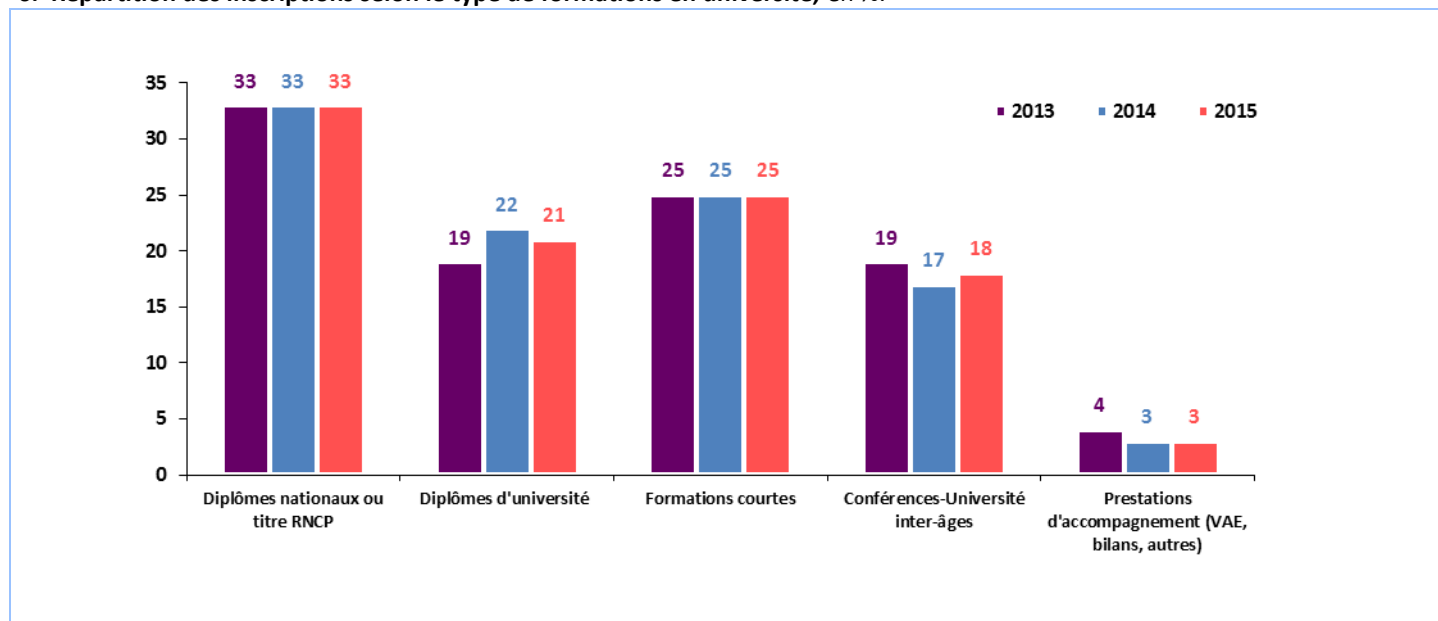
Remarque : dans ce tableau, un stagiaire équivaut à une personne.

Champ : France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française; universités (IUT inclus), INP et UT.

Source : MEN-MESRI-DEPP, enquête n° 6.

Réf. : Note d'information, n° 17.22. © DEPP

### 6. Répartition des inscriptions selon le type de formations en université, en %.



Remarque : dans ce graphique, un stagiaire correspond à une inscription dans une formation. Une personne peut être inscrite dans plusieurs formations.

Champ : France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française; universités (IUT inclus), INP et UT.

Source : MEN-MESRI-DEPP, enquête n° 6.

Réf. : Note d'information, n° 17.22. © DEPP

## Les licences délivrées augmentent fortement dans plusieurs filières

Sur les 61 100 diplômes nationaux délivrés en formation continue, 84 % sont des diplômes de niveaux I et II (respectivement 34 % et 51 %), 7 % de niveau III et 9 % de niveau IV ► **fig. 9** en ligne. Les diplômes nationaux de niveau II augmentent de 12 % et ceux de niveau I de 8 %. Ceux de niveau III augmentent de 1 %, alors que ceux de niveau IV diminuent de 5 %. Les licences (6 722, + 21 %) et les licences professionnelles (16 980, + 4 %) représentent 39 % des diplômes. Elles augmentent fortement dans plusieurs filières, notamment en « Sciences humaines et sociales » ► **fig. 10** en ligne. Les masters représentent 29 % des diplômes délivrés (17 029) et augmentent de 4 %. Au niveau IV, 5 650 diplômes d'accès aux études universitaires (DAEU, capacité en droit et diplômes de français langue étrangère) délivrés en formation continue (en baisse de 9 %) permettent à des publics sans baccalauréat de suivre un cursus universitaire.

Dans les universités, le nombre de diplômes nationaux délivrés en formation continue atteint 52 500 diplômes, soit une augmentation de 8 %. Les diplômes de niveau II bénéficient d'une augmentation de 13 %, tirés par les licences (+ 19 %). 28 % des diplômes nationaux délivrés dans les universités sont des diplômes de la filière « Sciences économiques-gestion » (hors AES), 22 % en « Sciences et technologie » et 19 % en « Sciences humaines et sociales ».

Au sein des universités, les IUT ont délivré, quant à eux, 9 233 licences professionnelles (+ 2,5 %), qui représentent 54 % du total des licences professionnelles délivrées en formation continue, et 2 219 DUT (- 0,5 %).

Le CNAM a délivré 7 773 diplômes nationaux en 2015, soit une augmentation de 5 % par rapport à 2014 (7 404).

Les grands établissements et les écoles d'ingénieurs ont délivré 853 diplômes dont 221 masters, 195 titres d'ingénieurs et 400 diplômes avec un label MBA, soit une hausse de 2 %.

## Services aux personnes : toujours le groupe de spécialités le plus suivi

Comme en 2014, tous types d'établissements confondus, trois groupes de spécialités de formation restent dominants avec 57 % des inscrits et 60 % des heures-stagiaires. Les « Services aux personnes » accueillent 112 120 stagiaires (soit 24 % des inscrits),

principalement dans le domaine de la « Santé ». Les « Sciences humaines et droit » accueillent 83 460 stagiaires (18 %) et les « Échanges et gestion » 71 020 stagiaires (15 %) ► **fig. 11** en ligne.

Pour les seules universités, dix spécialités de formation accueillent à elles-seules les deux tiers des inscrits. En particulier, 102 670 inscriptions (soit 22 %) se font dans les services aux personnes, dont 79 150 inscrits en « Santé ». 69 900 stagiaires sont inscrits en « Sciences humaines et droit » (19 %) et 42 200 suivent une formation en « Lettres et arts » (12 %). Ce dernier groupe de spécialités se situait derrière « Formations générales » en 2014 ► **fig. 12** en ligne.

## Rôle renforcé des OPCA

Tous types d'établissement confondus, la répartition de l'origine des fonds indique une hausse des fonds en provenance des entreprises, y compris *via* les organismes paritaires collecteurs de la taxe d'apprentissage (OPCA) qui atteignent 46 % (45 % en 2014). La part des OPCA augmente de deux points pour atteindre 19 % tandis que celle des entreprises directement contributrices perd 1 point. En passant de 118 millions d'euros à 97 millions, la part des fonds publics perd 4 points et passe de 26 % à 22 % de l'ensemble du volume financier. Au sein de ces fonds publics, la part de l'État à l'attention de publics spécifiques (programmes visant à accompagner les personnes en situation de handicap, les jeunes éloignés de l'emploi, ou encore ceux visant à lutter contre les inégalités, l'illettrisme, etc.) passe de 25 % à 11 % alors que celle des conseils régionaux pourtant en baisse de 1 million d'euros passe de 48 % à 57 % de l'ensemble des fonds publics. La part des particuliers reste stable (25 %) ► **Source, champ et définitions** page 4.

Toutefois, cette répartition ne se décline pas de la même façon selon les types d'établissements. Si dans les universités, la part des recettes en provenance des entreprises et des OPCA représente 53 % (+ 1 %) et les fonds publics 18 %, au CNAM, les entreprises (et OPCA), les particuliers et les fonds publics s'équilibrent et constituent chacun autour d'un tiers des recettes. Dans les écoles, la part des autres sources de financement (14 %) fait jeu égal avec les fonds publics (15 %) ► **fig. 13** en ligne.

## 8. Diplômes délivrés en formation continue en 2015 selon le type d'établissement

	Universités (IUT inclus) INP et UT		Grands établissements et écoles d'ingénieurs publiques		CNAM*		Total	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Nombre de diplômes nationaux délivrés en FC	48 459	52 473	714	853	7 404	7 773	56 577	61 099
Nombre de diplômes d'établissements (ou DU) en FC	29 769	32 938	266	354	1 397	1 407	31 432	34 699
<b>Ensemble des diplômes délivrés en FC</b>	<b>78 228</b>	<b>85 411</b>	<b>980</b>	<b>1 207</b>	<b>8 801</b>	<b>9 180</b>	<b>88 009</b>	<b>95 798</b>
Part des diplômes nationaux délivrés en FC (%)	62	61	88	71	84	85	64	64
Part des diplômes d'établissements (ou DU) délivrés en FC (%)	38	39	12	29	16	15	36	36
<b>Ensemble des diplômes délivrés en FC (%)</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Nombre total de diplômes nationaux délivrés</b>	<b>498 243</b>	<b>480 844</b>	<b>16 609</b>	<b>20 680</b>	<b>9822</b>	<b>10 472</b>	<b>524 665</b>	<b>511 996</b>
Part de la FC dans le total des diplômes nationaux délivrés (%)	10	11	4	4	75	74	11	12

Remarque : \* Les diplômes sont délivrés par le CNAM-grand établissement. Ces données ont été révisées par rapport à la NI n° 16.27 d'octobre 2016.

Lecture : En 2015, 52 473 diplômes nationaux ont été délivrés par les universités, les INP et les UT dans le cadre de la formation continue. Ils représentent 61 % des 85 411 diplômes que ces entités délivrent par la formation continue. Sur les 480 844 diplômes nationaux délivrés par les universités, INP et UT, 11 % sont délivrés au titre de la formation continue.

Champ : France métropolitaine + DOM + Nouvelle-Calédonie + Polynésie française, public.

Réf. : Note d'information, n° 17.22. © DEPP

## Les acteurs de la formation professionnelle continue

### ✓ Les publics

- **Les salariés** du secteur privé et les agents de la fonction publique peuvent se former au titre du plan de formation de l'entreprise, en continuant à être rémunérés par l'employeur, ou au titre du droit individuel à la formation (DIF). Les salariés peuvent également bénéficier d'un congé individuel de formation (CIF) rémunéré pendant tout ou partie de leur formation.
- **Les demandeurs d'emploi** peuvent suivre une formation rémunérée dans le cadre d'actions financées par les régions ou par l'État.
- **Les non-salariés** (agriculteurs, artisans, commerçants et professions libérales) peuvent accéder à la formation professionnelle continue. Ils participent obligatoirement au financement de la formation par le versement d'une contribution à un organisme collecteur habilité par l'État.
- **Les particuliers** sont des individuels inscrits à leur initiative pour suivre une formation librement choisie, en participant financièrement à tout ou partie de leur formation. Une sous-rubrique de ce public comprend des inscrits dans les universités inter-âges pour suivre des cycles de conférences.

### ✓ Les différents types de formation professionnelle continue

- **Les formations diplômantes** : formations sanctionnées par un diplôme d'État.
- **Les formations certifiantes** : formations débouchant sur un certificat de qualification figurant sur les listes établies par les commissions paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles. Elles sont reconnues par les branches professionnelles.
- **Les formations qualifiantes ou « formations courtes »** : formations à visée professionnelle plus immédiate. Elles attestent d'une qualification professionnelle acquise, bien qu'elles ne débouchent pas sur un titre. Elles peuvent être reconnues dans une convention collective.

### ✓ Les financeurs

- **Les entreprises** ont l'obligation de financer des actions de formation. Les entreprises de dix salariés et plus peuvent organiser directement les formations ou verser leur contribution (1,6 % de la masse salariale) à des organismes collecteurs créés par les organisations patronales et les syndicats de salariés et agréés par l'État : organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA).  
Les entreprises de moins de dix salariés versent leur contribution (0,55 % de la masse salariale) à un OPCA. Les fonds destinés à rémunérer les congés individuels de formation (FONGECIF) sont gérés par les organismes paritaires agréés au titre du congé individuel de formation (OPACIF).
- **Les fonds publics**
  - **Les conseils régionaux** financent des dispositifs en direction des jeunes de 16 à 25 ans et des demandeurs d'emplois. En concertation avec l'État et les partenaires sociaux, ils élaborent le plan régional de développement de la formation professionnelle ;
  - **L'État** finance des actions de formation pour ses agents ainsi qu'en direction des demandeurs d'emploi et de publics spécifiques (handicapés, immigrés, détenus, etc.).  
De plus, l'État et les régions interviennent dans le cadre de contrats de plan État-régions septennaux en fonction d'objectifs prioritaires établis en commun et cofinancés ;
  - **L'Union européenne** accorde aussi des subventions.
- **Les particuliers** ► **Les publics supra**
- **Les autres financeurs** : contrats avec d'autres prestataires de formation, vente d'ingénierie de formation et prestations d'accompagnement de valorisation des acquis de l'expérience (VAE) ou de bilans de compétences.

## Source, champ et définitions

Les données de cette Note proviennent de l'exploitation de l'enquête n° 6 auprès des établissements d'enseignement supérieur publics sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur et qui réalisent de la formation continue en France entière (y compris la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française).

Dans cette étude, les établissements ont été classés en trois types :

**1. le type « Universités »** regroupe les 70 universités de France métropolitaine ainsi que leurs différentes composantes dont les instituts universitaires de technologie (IUT), l'institut national universitaire Jean-François Champollion d'Albi, les deux universités d'outre-mer (Guadeloupe, La Réunion) et le CUFR de Mayotte, les deux universités de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie française. S'y ajoutent les deux instituts nationaux polytechniques (INP) de Toulouse et de Grenoble et les trois universités de technologie (UT) de Belfort, Compiègne et Troyes, qui étaient incluses, dans

le cadre de cette enquête, et jusqu'en 2005, dans le type « Écoles », ainsi que Paris-Dauphine, ex-université Paris IX Dauphine.

### **2. le type « Écoles et grands établissements »**

regroupe les grands établissements : Inalco, IEP Paris, l'ENSAM et ses centres régionaux, l'École normale supérieure (ENS) de Cachan et les ENS de province, l'École pratique des hautes études, l'École nationale des chartes, les Écoles centrales de Paris, Marseille, Lille, Lyon et Nantes, l'ENSAIT de Lille, les ENI de Brest, Metz, Saint-Étienne et Tarbes, l'ENSCI de Limoges, l'ENSEA de Cergy, l'ENSMM de Besançon, les ENSI de Bourges et de Caen, les INSA de Lyon, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse, l'IFMA de Clermont-Ferrand, l'Institut supérieur de mécanique de Paris à Saint-Ouen, l'ENSSIB, l'ENS Louis-Lumière à Saint-Denis, l'ENS Arts du Théâtre de Lyon et Agrosup à Dijon.

**3. le type « CNAM »** recouvre le Grand établissement et ses centres régionaux regroupés en association (Arcnam).

## POUR EN SAVOIR PLUS

Accédez à la *Note d'information 17.22* en ligne  
► [www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)

Les **figures 2, 4, 5, 7 et 9 à 13**, ainsi que des informations complémentaires, sont disponibles en ligne en cliquant sur *Télécharger les données au format xls*.

- GRILLE J., « La formation continue universitaire forme toujours plus de salariés », *Note d'information*, n° 16.27, octobre 2016.
- GRILLE J., « La formation continue universitaire marquée en 2013 par son caractère diplômant », *Note d'information*, n° 15.36, octobre 2015.
- GRILLE J., « Douze ans de formation continue universitaire de 2001 à 2012 », *Note d'information*, n° 15.30, septembre 2015.

Consulter les documents statistiques paramétrables 2001-2015

► [www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
► Base de données de référence ► La formation continue dans l'enseignement supérieur